

**Mesures de précaution contre  
les risques de propagation du coronavirus  
à l'attention des Berroises et des Berrois  
Communiqué n°5 - mis à jour le 24 mars**

Dans l'état de nos informations, voici les nouvelles précisions qui peuvent vous être communiquées à ce jour. Des informations complémentaires vous seront adressées régulièrement.

**Restrictions d'accès aux espaces publics et couvre-feu nocturne :**

Compte tenu du manque de responsabilité constaté de certaines personnes, la municipalité est contrainte de prendre les nouvelles mesures de précaution suivantes :

1 – Un couvre-feu total, avec interdiction totale de sortie sauf autorisations liées à la profession ou aux problèmes graves de santé, est instauré dès le 23 mars au soir et jusqu'à nouvel ordre de 21 heures à 5 heures du matin.

2 – L'accès aux parcs, jardins publics, aires de jeux et de détente, aires de sport (type city-stades) de plein air est désormais interdit dans Berre l'Étang et en particulier sur la promenade Serge Andréoni, depuis le 23 mars.

3 – La promenade, le jogging doivent se faire impérativement seul et à moins d'un kilomètre de son domicile.

4– Mise à jour du 24 mars: Conformément aux décisions gouvernementales et compte tenu des manquements aux consignes de sécurité constatés, **les marchés du jeudi et du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.**

5 – Après une période d'information, des consignes strictes sont données à la police municipale, en appui des gendarmes, pour verbaliser les contrevenants qui mettent en péril la vie des autres personnes en ne respectant pas les restrictions de déplacement.

## **Centre de consultation**

La municipalité et des professionnels de santé de Berre l'Etang travaillent à la mise sur pieds d'un centre de consultation médicale sécurisé.

Il pourra accueillir, à la demande uniquement des médecins de ville et des autorités sanitaires, des personnes souffrant de symptômes grippaux pouvant s'apparenter à une infection par le coronavirus et pour lesquels un diagnostic plus précis doit être posé, sans mettre en péril les patients souffrant d'autres pathologies, notamment par une coexistence entre les deux publics.

Ce centre de consultation, qui sera installé dans la salle polyvalente, comportera des circuits permettant aux gens de ne pas se croiser, des salles d'attente avec larges distances entre les patients et des unités mobiles de consultation.

Ce centre fera l'objet d'une surveillance renforcée et de mesures de désinfections et d'hygiène très régulières et intenses.

Le centre ouvrira ses portes avant la fin de la semaine sous réserve que des Berrois développent des pathologies qui nécessitent son fonctionnement. Il fonctionnera de 8h à 20h, 7 jours sur 7.